

3.00 crédits	30.0 h	Q1
--------------	--------	----

Enseignants	Lambrecht Marie-Laurence (coordinateur(trice)) ;Vanelderen Marie-Paule ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Cette unité d'enseignement a pour objectif de consolider et de développer plus avant le premier degré du niveau intermédiaire et suppose donc une maîtrise productive satisfaisante de la grammaire et du vocabulaire de base ainsi que la maîtrise des aptitudes langagières aux niveaux décrits pour l'unité d'enseignement de niveau intermédiaire premier degré (LNEER1230 - niveau B1 du CECRL pour les aptitudes de compréhension à l'audition et à la lecture, niveau B1- pour l'expression orale et niveau A2 pour l'expression écrite). <i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	Cette UE est articulée autour de thèmes relevant du domaine général et du domaine d'études.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>1 A la fin de cette UE l'étudiant est capable de comprendre des textes factuels directs et non complexes sur des sujets généraux et relatifs à son domaine d'études. <i>Niveau B2- du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</i></p> <p>Compréhension à l'audition</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuelle <p>2 A la fin de cette UE l'étudiant est capable de comprendre des programmes télévisés ou radiodiffusés sur des sujets d'intérêt général ou relatifs à son domaine d'études à condition que la langue en soit de niveau standard et clairement articulée et la présentation directe et simple.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interactive <p>A la fin de cette UE l'étudiant est capable de comprendre les points essentiels d'une conversation quand une langue claire et standard est utilisée et s'il s'agit de sujets familiers ou relatifs au domaine d'études. <i>Niveau B1+ du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</i></p> <p>Expression orale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individuelle <p>3 A la fin de cette UE l'étudiant est capable de faire une courte présentation sur des sujets généraux ou relatifs à son domaine d'études et d'exprimer son point de vue sur un sujet d'actualité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interactive <p>A la fin de cette UE l'étudiant est capable de communiquer avec un niveau d'aisance et de spontanéité tel qu'une conversation soutenue avec des locuteurs natifs soit possible à condition que le sujet en soit familier ou relatif au domaine d'études. <i>Niveau B1 du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</i></p> <p>Expression écrite</p> <p>4 A la fin de cette UE l'étudiant est capable d'écrire une lettre personnelle simple, une brève note ou un petit résumé. <i>Niveau B1- du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</i></p> <p>Code</p> <p>5<ul style="list-style-type: none"> • Consolidation et élargissement du vocabulaire de base </p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Consolidation de la maîtrise des structures (en particulier celles qui posent problème aux Francophones). <p>Culture</p> <p>Au niveau de toutes les aptitudes précitées : sensibilisation à la culture flamande et néerlandaise.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>En fonction du contexte sanitaire et de la disponibilité des grands auditoires, les évaluations écrites (format papier) et orales peuvent être reportées en session et/ou se faire sur PC (par exemple sur Teams)</p> <p>L'évaluation vise à mesurer l'atteinte des acquis d'apprentissage visés.</p> <p>Sauf demande de note de présence, l'absence à un des deux examens (soit l'écrit, soit l'oral) entraînera une note finale d'absence.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Evaluation continue : un test écrit (format papier) portant sur le vocabulaire et les temps primitifs à la mi-quadrimestre - questions ouvertes – 2 points sur 20 2. Examen écrit (format papier) en session – Questions à choix multiples et questions ouvertes – 10 points sur 20 3. Examen oral en dernière semaine de cours – Questions ouvertes – 8 points sur 20 4. En seconde session l'étudiant est tenu de représenter l'examen oral (8 points) et écrit (12 points).
Méthodes d'enseignement	<p>Sous réserve du contexte sanitaire ce cours se donnera en mode présentiel</p> <ul style="list-style-type: none"> • groupes de maximum 25 étudiants . • Révision et extension des connaissances lexicales générales ainsi que des connaissances lexicales spécifiques aux medias • Révision en autodidacte de certains points de grammaire spécifiques du néerlandais. • Exercisation et développement des aptitudes réceptives sur la base de matériel authentique. • Exercisation de l'expression orale (jeux de rôles, présentation, ...).
Contenu	<p>Cette unité d'enseignement consiste à</p> <ul style="list-style-type: none"> • revoir et étendre les connaissances lexicales générales ainsi que les connaissances lexicales spécifiques aux medias, • revoir en autodidacte certains points de grammaire spécifiques du néerlandais, • exercer et développer les aptitudes réceptives (lecture et audition de textes authentiques), • développer l'expression orale.
Ressources en ligne	<p>https://moodle.uclouvain.be</p>
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • Syllabus du cours : LNEER1333 - Nederlands voor communicatiewetenschappen - Intermediair niveau - Vervolg op deel 1 • Moodle (plate-forme e-learning) • matériel de révision en autodidacte
Faculté ou entité en charge:	<p>ILV</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en information et communication	COMU1BA	3	LNEER1230	